

**MAIRIE DE LES ECRENNES**

77820



Téléphone : 01.60.69.47.17  
Télécopie : 01.60.66.63.32

Madame, Monsieur, Chers Parents,

A la prochaine rentrée des classes, votre enfant sera scolarisé dans notre école communale.

Nous vous informons des changements d'horaires à compter de la rentrée scolaire 2021, après avoir recueilli l'avis favorable de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription de Dammarie-Les-Lys, les nouveaux horaires sont les suivants:

- de 8h30 à 11h30
- et de 13h30 à 16h30
- une pause méridienne de 2 heures

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente le périscolaire, vous devez remplir et signer le dossier ci-joint accompagné des justificatifs demandés (assurance, vaccinations, etc...) valable pour toute l'année scolaire.

Le dossier comprend :

- 1) La fiche d'inscription annuelle CANTINE/GARDERIE recto verso → à nous retourner remplie.
- 2) Le règlement cantine et garderie recto verso à garder → coupon à nous retourner rempli et signé par les parents ou le représentant légal.
- 3) Modificatif CANTINE et/ou GARDERIE → à utiliser si besoin en cours d'année.

Nota : la demande de modificatif garderie est disponible auprès du service GARDERIE

**LES PIÈCES DEMANDÉES DEVRONT ETRE REMISES EN MAIRIE  
AU PLUS TARD LE 02 JUILLET 2021**

**En cas de prolongation de la crise sanitaire au-delà de la rentrée scolaire, de nouvelles dispositions seront appliquées.**

Nous vous remercions de votre compréhension,

Fait en mairie, le 04 Juin 2021

Le Maire,

Gilles NESTEL



La mairie est ouverte le lundi, le mardi et le vendredi de 14h à 18 h

Tél 01 60 69 47 17- Fax : 01 60 66 63 32 – mail : mairie-les-ecrennes@wanadoo.fr